



**MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord
Séance extraordinaire ordinaire
du conseil le
10 juillet 2021 à 11 h**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
Par vidéoconférence et téléphone**

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
4. Demande de dérogation mineure, matricule 1426-09-3850-0-000-0000, lot 5 011 178 du cadastre du Québec
6. Levée de la séance extraordinaire.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.